

**Compte rendu des CAP Locales des agents, des contrôleurs  
et des inspecteurs**  
**Réunions des 30 juin, 11 et 12 juillet 2016**  
**Mouvements locaux d'affectations**

En liminaire (en pièces jointes), nous avons dénoncé un mouvement catastrophique avec des centaines d'emplois non pourvus, au niveau national, en plus des suppressions d'emplois massives subies depuis 10 ans.

La Direction reconnaît qu'il manque du personnel dans les services, que les moyens sont contraints. Elle gère les mouvements en « banalisant » les postes C et B. Certains services peuvent connaître un déficit d'agents C qui sera compensé (on l'espère !) par l'affectation de contrôleurs ou inversement.

Nous avons dénoncé l'envoi très tardif de l'affectation des ALD et des détachements qui sont encore très nombreux cette année (30 au total sur les 3 catégories contre 31 l'an dernier !). Certains sont justifiés (recommandations médicales), d'autres beaucoup moins. Nous avons demandé que la Direction Générale fasse paraître beaucoup plus tôt tous les mouvements de mutation et notamment celui de la catégorie B.

---

**CAPL n°3 des AGENTS**

Au 1/9/2016, 2 collègues quittent le département. Il y a 10 mouvements internes et 9 arrivées. 5 agents ont souhaité changer de filière.

1 agent C technique mute de Vannes à Lorient Delessert.

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

Les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service en y intégrant les agents et les contrôleurs.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Il y avait, avant mouvement, 37 vacances de postes. Il n'y a pas assez d'ALD pour compenser toutes ces vacances. Non seulement nous subissons chaque année des suppressions d'emplois mais, en plus, la Direction Générale ne pourvoit pas tous les postes alors qu'ils sont budgétés !!!

**Au final, 16,5 postes restent non pourvus** (source : élus en CAPN).

6 agents sont ALD Morbihan, 1 ALD Ploërmel, 1 ALD Vannes. 4 agents sont en affectation provisoire. 10 sont en situation de détachement.

Une « contractuelle » handicapée est affectée à la TPM de Vannes pour son année de stage.

La catégorie C est la première touchée à la DGFIP. C'est elle qui a supporté la plus grande partie des suppressions d'emplois.

À noter, qu'au 1/9/2016, le contrôle de la **redevance** est rattaché au PCE de Vannes.

La Direction gèle un poste au **CDIF d'Auray**, le service rejoindra Vannes au 1/9/2017

dans le cadre de la constitution du PTGC et du PELP.

Précision : une « **affectation d'office** » n'est pas une sanction. C'est simplement le terme choisi par la Direction pour désigner une affectation sur le dernier poste vacant, faute d'avoir pu satisfaire les vœux de l'agent.

Parmi les autres services en difficulté, la Direction a évoqué un « vrai sujet » sur la **RAN de Pontivy**.

VOTE:

POUR : parité administrative

**CONTRE : CGT, CFDT et SOLIDAIRES**

### **CAPL n°2 des CONTROLEURS**

Avant mouvement, 45 vacances de titulaires.

Au 1<sup>er</sup> septembre, 7 départs et 16 arrivées dont 10 promotions.

Après mouvement, 24 vacances de postes avant l'affectation des ALD.

Au final, **5,5 postes de contrôleurs restent vacants** (source : élus en CAPN).

15 contrôleurs sont ALD Morbihan, 5 ALD Lorient, 2 ALD Lorient Fi Pro (suite à suppressions de postes), 1 ALD Pontivy et 4 ALD Vannes. 12 collègues sont en situation de détachements.

L'ensemble des OS a demandé qu'un **mouvement spécifique** soit organisé pour le poste du **Palais**. La trésorerie est clairement menacée de fermeture. L'intersyndicale CGT, FO et Solidaires a eu raison d'interpeller les élus belle-ilois avant l'été, il y a danger !

La direction sollicitera l'équipe de renfort pour renforcer les services en sous effectifs.

2 membres de l'EDR seront notamment affectés au SPF de Pontivy.

La Direction trouve que les règles de mutations et d'affectations sont trop rigides. Il semble que la DG commence à entendre les directions locales sur ce sujet !

VOTE :

POUR : parité administrative

**CONTRE : CGT, CFDT, FO et SOLIDAIRES**

### **CAPL n°1 des INSPECTEURS**

Ce mouvement local a été marqué par la publication d'un **projet rectificatif** alors que l'initial actait l'affectation d'un agent en brigade de vérifications, qu'il avait demandé. La Direction a avoué s'être trompée, elle travaille dans l'urgence. Elle a expliqué l'annulation de cette affectation parce qu'elle ne veut pas d'une brigade de plus de 10 inspecteurs qui accroîtrait la charge de travail du chef de brigade. Dont acte, mais elle aurait pu y penser avant de publier le mouvement, le collègue à qui on a refusé ce poste était évidemment très déçu.

4 départs du Morbihan, 11 arrivées dont 4 promotions et 7 arrivées de l'extérieur.

Avant mouvement, 22 postes vacants.

Après mouvement, **pas de poste vacant en A dans le 56**. Il existe un nombre suffisant d'ALD pour « compenser ».

Parmi les inspecteurs, 11 sont ALD Morbihan, 1 ALD Ran Auray, 2 ALD Lorient et 4 ALD Vannes pour les 2 « filières ». 8 sont en situation de détachement.

Vous avez été destinataires de la liste des affectations ALD et détachements. Le

mouvement « normal » est disponible sur Ulysse.

Concernant le service des **Domaines**, la Direction annonce revoir les relations avec les bailleurs sociaux, ce qui aura pour conséquence une grosse baisse d'activité. Elle décide donc du **gel** d'un poste. Nous vous rappelons qu'une pétition nationale circule en ce moment dans les services pour dénoncer une nouvelle réforme régressive pour les agents et les collectivités locales.

Ce mouvement du 1<sup>er</sup> septembre est aussi marqué par la constitution du **PCRP**. Le nouveau service est complet pour les inspecteurs mais il manque 2 contrôleurs. La CGT sera très attentive à l'évolution du service, il ne faut pas qu'il soit sous dimensionné comme l'a été le PRS.

Un poste reste vacant à l'équipe de renfort.

VOTE :

POUR : parité administrative

**CONTRE : CGT, SOLIDAIRES et CFDT**

Ces CAPL ont également permis d'évoquer des situations personnelles, nous constatons la bonne volonté de la Direction à vouloir les régler humainement.

**Explication de vote (commune aux 3 CAPL):** Les élu-e-s CGT FiP 56 se sont prononcés contre ces mouvements, car des demandes de mutations restent non satisfaites et ils s'inscrivent dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. Beaucoup trop de postes restent vacants et il y a beaucoup trop de détachements. Nous nous opposons également à la modification des règles de gestion décidée arbitrairement par la DG.

**À l'issue de ces mouvements, beaucoup de postes ou de services se retrouvent en déficit d'agents dans les 2 filières et particulièrement en gestion publique.**

**La Direction prépare de nouvelles fermetures de postes et regroupements de services. À nous, tous ensemble de les combattre !**

**Encore une fois, ces CAPL montrent les énormes difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit pas tous les postes vacants.**

**Pour les agents c'est encore plus terrible : droit à mutation limité, conditions de travail dégradées, service public en danger.**

**PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISÉS POUR LA DÉFENSE DE NOS MISSIONS, L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À LA DGFIP.**

**Vos élu-e-s CGT :** Sophie RAULT, Loïc SPEGAGNE (CAPL A), Christophe RISSEL, Ilango NADARASSIN (CAPL B), Olivier AMICEL, Isabelle LANDRIER, Anouk LE CLOEREC, Mickaël MOREAU (CAPL C).

MOINS D'EMPLOIS C'EST **LE BURN-OUT !**



**LOI TRAVAIL**  
**PROMULGATION OU PAS**  
**MOBILISONS-NOUS**  
**LE 15 SEPTEMBRE**